

GUIDE À L'INTENTION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

CAMPUS DE LONGUEUIL

TABLE DES MATIÈRES

1.	Mot de bienvenue.....	5
2.	Coordonnées — Campus de Longueuil	6
2.1	Adresse	6
2.2	Heures d'ouverture	6
2.3	Accéder au campus	6
2.3.1	Stationnement	6
2.3.2	Transport en commun	6
3	Programmes, cours, enseignement	6
3.1	Les programmes offerts au Campus de Longueuil	6
3.2	Horaire des cours sur trois plages horaires.....	6
3.3	Baccalauréat par cumul de certificats	6
3.4	Les ententes interuniversitaires.....	6
3.5	Le personnel enseignant.....	6
3.5.1	Absence d'une enseignante, d'un enseignant.....	6
4	Espaces communs, classes et autres services dans les locaux du campus	7
4.1	Salles de classe	7
4.2	Salon étudiant	7
4.3	Laboratoire informatique	7
4.4	Repro-UQAM (imprimantes et photocopieurs).....	7
4.5	Salle à manger et foire alimentaire.....	7
4.6	Babillard	7
5	Services	7
5.1	Carte d'identité UQAM	7
5.2	Achat de votre matériel pédagogique à la Coop UQAM	8
5.3	Objets perdus.....	8
6	Les accès et la connexion au dossier étudiant	8
6.1	Le portail étudiant.....	8
6.2	Numéro d'identification personnel (NIP).....	8
6.3	Code d'accès MS.....	8
6.4	Courriel UQAM.....	8
6.5	Connexion Eduroam (Wi-Fi).....	9
6.6	Connexion <i>Moodle</i>	9
7	Le système d'inscription.....	9
7.1	Procédure d'inscription.....	9
7.2	Accès au portail.....	9
7.3	Date des périodes de modifications	9
7.4	Cours inscrits non payés, non annulés	9
7.5	Évitez des frais supplémentaires.....	10
7.6	Cours réservés d'une autre faculté	10

7.7	Inscription à des cours hors cheminement.....	10
7.8	Grille de cheminement	10
7.9	Messages de rejet des systèmes d'inscription.....	10
7.9.1	NIP invalide	10
7.9.2	Code de programme ou trimestre invalide	10
7.9.3	NIP suspendu.....	10
7.9.4	NIP désactivé	11
7.9.5	Étudiante ou étudiant en défaut de paiement	11
7.9.6	Maximum de crédits atteint pour un trimestre	11
7.9.7	Préalables non respectés.....	11
7.10	Modifications de votre choix de cours	11
7.10.1	Période d'annulation avec remboursement.....	11
7.10.2	Période d'abandon sans mention d'échec.....	11
7.10.3	Inscription à deux programmes simultanément.....	11
7.10.4	Absence d'inscription.....	11
7.10.5	Le relevé d'inscription-facture	12
8	Règlements	12
8.1	Règlement des études de premier cycle — R5 extrait.....	12
8.1.1	Rythme des études	12
8.1.2	Durée des études	12
8.1.3	Trimestre d'été intensif	12
8.1.4	Reconnaissance des acquis	12
8.1.5	Restrictions et exclusions.....	13
8.1.6	Exclusion.....	13
8.2	Règlement sur les infractions de nature académique — R18.....	13
8.3	Règlements et politiques	13
9	Évaluation de l'enseignement.....	13
10	Évaluation des apprentissages	14
10.1	Système de notation	14
10.2	Modification de note	14
11	Politique contre le harcèlement.....	14
12	Sécurité	14
13	Services à la population étudiante	15
13.1	Recrutement.....	15
13.2	Services à la vie étudiante	15
13.3	Accueil aux étudiantes et étudiants étrangers	15
13.4	Services des comptes étudiants	15
13.5	Services financiers	15
13.6	Estimation des droits de scolarité.....	15
13.7	Aide financière et bourses.....	15
13.8	Assurances collectives ASEQ.....	15

13.9	Registrariat	16
13.9.1	Validité de l'admission, une inscription obligatoire	16
13.9.2	Changement de programme	16
13.9.3	Demande de documents officiels	16
13.10	Carte Opus	16
13.11	Clinique carrière	16
13.12	Informations spécifiques aux programmes offerts au Campus de Longueuil	16
13.12.2	Faculté des Sciences de l'éducation	17
14	Références	17
14.1	Foire aux questions	17
14.2	Formulaires destinés aux étudiantes et étudiants	17
15	Questions	17

1. MOT DE BIENVENUE

Bienvenue au Campus de Longueuil !

En cette période de rentrée universitaire, l'équipe du Campus de Longueuil de l'UQAM est heureuse de vous présenter le guide à l'intention des étudiantes et étudiants.

L'apprentissage tout au long de la vie est devenu un incontournable dans notre société du savoir et constitue un facteur clé dans votre réussite scolaire et professionnelle. Afin de répondre à ce besoin, l'équipe du Campus de Longueuil de l'UQAM vous propose toute une gamme de programmes universitaires. Le corps professoral ainsi que les chargées et chargés de cours de l'Université partageront avec vous leur précieux savoir, résultat de plusieurs années de réflexion et d'expériences.

Pour vous aider dans votre cheminement, vous trouverez, dans ce guide, toute l'information pertinente à la poursuite de votre projet d'études : les services offerts au campus et à la population étudiante, les accès et la connexion au dossier étudiant, le système d'inscription ainsi que les règlements et politiques.

Nous vous assurons de notre encouragement et de notre appui tout au long de vos études universitaires.

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Philippe Gingras". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Jean-Philippe Gingras,
Directeur du bureau des études

2. COORDONNÉES — CAMPUS DE LONGUEUIL

2.1 Adresse

150, Place Charles-Le Moyne
Longueuil (Québec) J4K 0A8
(dans les locaux du Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke)

Téléphone : 514 987-3063

Bureaux administratifs de l'UQAM : 2^e étage, niveau B2, au local 2050

Salles de classe de l'UQAM : 8^e étage

Courriel : longueuil@uqam.ca **Site Web** : <https://etudier.uqam.ca/campus/longueuil>

2.2 Heures d'ouverture (sauf durant la période estivale)

Lundi, mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 19 h

Mardi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

2.3 Accéder au campus

2.3.1 Stationnement

Vous avez accès [aux tarifs journaliers](#) du stationnement intérieur au Campus de l'Université de Sherbrooke

Note : Les permis mensuels sont réservés au personnel et à la population étudiante de l'Université de Sherbrooke. D'autres stationnements sont accessibles autour de l'université et du terminus de métro.

2.3.2 Transport en commun

Le Campus de Longueuil est accessible par le [transport en commun](#).

3 PROGRAMMES, COURS, ENSEIGNEMENT

3.1 Les programmes offerts au Campus de Longueuil

[Consulter la liste des programmes.](#)

3.2 Horaire des cours sur trois plages horaires

Matin : 9 h 30 à 12 h 30

Après-midi : 14 h à 17 h

Soir : 18 h 30 à 21 h 30

3.3 Baccalauréat par cumul de certificats

Pour tout savoir sur les possibilités d'un [baccalauréat par cumul de certificats](#), consultez le site Étudier. Pour les programmes de [l'ESG UQAM](#), le cheminement diffère.

3.4 Les ententes interuniversitaires

Il est possible pour les personnes inscrites à l'UQAM de suivre des cours par [entente interuniversitaire](#), selon certaines modalités.

3.5 Le personnel enseignant

3.5.1 Absence d'une enseignante, d'un enseignant

En cas d'absence, le personnel enseignant vous avisera par Moodle. Assurez-vous de vérifier régulièrement vos courriels !

4 ESPACES COMMUNS, CLASSES ET AUTRES SERVICES DANS LES LOCAUX DU CAMPUS

4.1 Salles de classe

Les salles de classe sont réservées aux cours. Il est interdit de déplacer le mobilier pour votre sécurité et celle du personnel. Et il est également interdit de manger dans les salles de classe.

4.2 Salon étudiant

Vous avez accès à un salon (local 8660) pour vous rencontrer, travailler ou vous reposer.

Note : Il est interdit de boire et manger dans ce salon.

4.3 Laboratoire informatique

Le laboratoire informatique est équipé de 44 postes de travail. Il est situé au 8^e étage, au local 8665. Pour connaître les heures d'ouverture, consultez notre [site à la rubrique Nous joindre](#).

Note : La porte de ce local doit être fermée en tout temps.

4.4 Repro-UQAM (imprimantes et photocopieurs)

Deux photocopieurs/imprimantes sont accessibles à la population étudiante au 8^e étage.

- [Site Web de Repro-UQAM](#)
- Laboratoire informatique : local 8665
- En face du Salon étudiant : local 8660

Modes de paiement :

- [Déposer des fonds](#) sur votre carte d'identité UQAM,

Note : Nous ne pouvons pas photocopier ou imprimer des documents pour vous.

4.5 Salle à manger et foire alimentaire

Les endroits pour manger sont situés au troisième étage :

- L'Agora vous donne accès à des fours micro-ondes.
- L'Oasis est une terrasse ouverte pendant la période estivale.

Plusieurs comptoirs de restauration rapide sont situés au rez-de-chaussée, à la Foire alimentaire.

4.6 Babillard

Pour tout savoir sur les horaires des cours, les dates d'examens communs et des laboratoires d'exercices, veuillez consulter le babillard au 8^e étage, en face du Salon étudiant.

5 SERVICES

5.1 Carte d'identité UQAM

La carte d'identité UQAM est essentielle pour l'accès à plusieurs services de l'UQAM et elle est exigée pour la [passation des examens](#).

En début de trimestre, vous pouvez obtenir votre carte d'identité UQAM en vous présentant à nos bureaux administratifs, au local 2050. Consultez l'horaire sur notre [site Web](#).

Vous pouvez aussi [commander votre carte d'identité UQAM en ligne](#) en consultant les modalités pour l'émission des cartes.

5.2 Achat de votre matériel pédagogique à la Coop UQAM

L'achat du matériel pédagogique se fait sur le [site de la COOP UQAM](#).
Vous pourrez choisir une adresse de livraison ou faire la cueillette en magasin.

Vous pouvez également acheter des [livres d'occasion à la COOP UQAM](#).

5.3 Objets perdus

Tous les objets retrouvés dans les **salles de classe du 8^e étage** sont rapportés à notre bureau administratif. Si les objets sont identifiés, nous communiquerons avec vous. Sinon, présentez-vous au local 2050.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

6 LES ACCÈS ET LA CONNEXION AU DOSSIER ÉTUDIANT

6.1 Le portail étudiant

- Adresse : <https://portailétudiant.uqam.ca/>
- Vos cours (inscription)
- Votre horaire avec les locaux de vos cours
- Vos résultats
- Votre facture et vos relevés pour les impôts
- L'attestation pour la carte OPUS
- L'évaluation de l'enseignement
- Vos coordonnées (mise à jour)
- Changement d'adresse postale et de numéros de téléphone

6.2 Numéro d'identification personnel (NIP)

Lorsque vous recevez votre lettre d'autorisation d'inscription, conservez votre numéro d'identification personnel.

Note : L'UQAM vous attribue son propre code permanent qui est différent de celui du MEES.

6.3 Code d'accès MS

À l'aide de votre code permanent et de votre NIP, vous pouvez obtenir [votre code d'accès MS](#).

Vous aurez besoin d'un code d'accès MS pour accéder à différents services de l'UQAM, dont le laboratoire informatique.

6.4 Courriel UQAM

Le [courriel UQAM](#) est activé 48 heures après la première inscription aux cours. Il devient automatiquement inactif lorsque l'étudiant n'a été inscrit à aucun cours pendant trois trimestres consécutifs. Seule une nouvelle inscription peut réactiver un code de courriel devenu inactif.

Notez que seule cette adresse sera utilisée pour communiquer avec vous, (nous vous suggérons de vérifier régulièrement votre boîte courriel UQAM, car il arrive parfois que nos envois courriel se retrouvent dans vos courriers indésirables). Si vous avez à nous écrire, nous vous demandons de le faire à partir de votre courriel UQAM, et d'inclure votre code permanent dans toutes vos correspondances avec nous.

6.5 Connexion Eduroam (Wi-Fi)

Vous pouvez accéder au réseau sans fil *Eduroam* dans tout le campus.

1. Cliquer sur l'accès aux réseaux en haut à droite de votre écran et choisir "eduroam"
2. Entrer le **nom d'utilisateur** ainsi que le **mot de passe** associé:

Pour les **étudiantes et étudiants**, le nom d'identification a la forme suivante : CodeMS@ens.uqam.ca

Vous pouvez consulter les [guides de connexion](#), au besoin.

6.6 Connexion Moodle

Pour vous connecter à *Moodle*, rendez-vous à <https://www.moodle.uqam.ca/> pour obtenir un guide d'information.

Si vous avez des problèmes de connexion, communiquez avec le [Sitel UQAM](#) durant les heures d'ouverture.

7 LE SYSTÈME D'INSCRIPTION

7.1 Procédure d'inscription

7.2 Accès au portail

Pour accéder à votre portail, les renseignements suivants sont exigés :

- Votre code permanent
- Votre numéro d'identification personnel (NIP).

Note : Ces renseignements apparaissent sur votre autorisation d'inscription et sur votre relevé d'inscription-facture.

Le système d'inscription est ouvert de 6 h 30 à 22 h, du lundi au samedi inclusivement, selon les périodes d'accès qui vous sont allouées et qui figurent sur votre autorisation d'inscription. La dernière journée, le système est ouvert exceptionnellement jusqu'à 23 h 59 pour la période d'annulation de cours sans facturation (AX).

Note : Il est recommandé de vous inscrire le plus rapidement possible, dès que le système d'inscription par Internet (SINT) est accessible.

7.3 Date des périodes de modifications

Les dates d'annulation, d'abandon et le [calendrier universitaire](#) se retrouvent sur le site.

Rappel : Durant le certificat, les étudiantes et étudiants ont droit à deux abandons avec facturation (XX), sans mention d'échec. Le 3e abandon comportera un échec (XE).

Note : Les frais généraux engendrés par votre inscription restent dus même si vous annulez vos cours sans facturation.

7.4 Cours inscrits non payés, non annulés

Restent dus les frais concernant tout cours enregistré au dossier, et non annulé selon les dates prévues au calendrier universitaire, et ce, même si vous n'avez fait aucun versement et que les cours inscrits portent la mention « échec ».

Note : L'absence au cours ne justifie aucunement un remboursement des frais de scolarité.

7.5 Évitez des frais supplémentaires

Des [frais](#), non remboursables, seront facturés à toutes les personnes qui s'inscrivent pour la première fois du trimestre à un ou plusieurs cours, à la première journée du trimestre ou après.

7.6 Cours réservés d'une autre faculté

La personne qui désire s'inscrire à un cours réservé à un programme d'une autre faculté doit s'adresser directement à la direction de son programme.

7.7 Inscription à des cours hors cheminement

Si vous désirez vous inscrire à des cours hors cheminement, vous devez en informer votre unité de programme par courriel à longueuil@uqam.ca. Les cours non autorisés seront annulés par votre programme (RX).

7.8 Grille de cheminement

Toute inscription à un cours qui ne satisfait pas aux exigences d'inscription mentionnées sera annulée lors de la vérification des inscriptions.

Afin d'éviter le retrait de certains cours lors de cette étape, vous devez vous assurer que :

- vous êtes inscrit aux bons cours ;
- vous avez tous les préalables ;
- vous respectez la grille de cheminement académique du programme.

Note : Si vous avez des questions au sujet de votre cheminement, vous devez communiquer avec les responsables de votre programme par courriel.

Recommandations :

- Respectez votre cheminement académique.
- Saviez-vous que certains groupes-cours sont offerts en anglais, à distance, en mode hybride ou en cours intensifs ?
- Évitez les conflits d'horaire. Toute la communauté uqamienne peut s'inscrire dans les campus en région métropolitaine.
- Portez attention aux sigles des cours des campus en région (CER). Si le numéro du groupe sélectionné est inférieur à 10 ou supérieur à 80, c'est que vous êtes inscrit à un cours à l'extérieur du campus principal. Si ce n'est pas ce que vous désirez, il est important de modifier votre inscription dans les plus brefs délais.
- Surveillez les cours qui comportent des séances d'exercice (mention « E » à côté de l'horaire).
- Dans une situation de cours complet, vous devez vérifier régulièrement les places disponibles. Si une place se libère, vous pourrez vous inscrire.

7.9 Messages de rejet des systèmes d'inscription

7.9.1 NIP invalide

Une erreur a été commise lors de la saisie de votre NIP.

7.9.2 Code de programme ou trimestre invalide

Une erreur a été commise lors de la saisie de votre code de programme ou du trimestre. Sinon, veuillez communiquer avec le Registrariat pour vérifier votre admission au programme.

7.9.3 NIP suspendu

À la demande de votre unité de programme, pour des raisons concernant une restriction à la poursuite des études, l'accès au SINT vous est retiré. Vous devez communiquer avec votre unité de programme pour vous inscrire.

7.9.4 NIP désactivé

Le NIP se désactive automatiquement après 4 tentatives infructueuses. Il reste ainsi désactivé pendant 24 heures et sera automatiquement réactivé après cette période.

7.9.5 Étudiante ou étudiant en défaut de paiement

Si votre compte affiche un solde, vous devez le régler avant de pouvoir accéder au SINT pour vous inscrire. Veuillez communiquer avec le Service des comptes étudiants.

7.9.6 Maximum de crédits atteint pour un trimestre

L'inscription à plus de 17 crédits par trimestre doit être approuvée par votre unité de programme.

7.9.7 Préalables non respectés

Votre dossier indique que vous n'avez pas les préalables requis. Si vous pensez avoir fait les cours préalables, vous devez communiquer avec votre unité de programme.

7.10 Modifications de votre choix de cours

7.10.1 Période d'annulation avec remboursement

Le nombre d'annulations de cours sans facturation est illimité.

7.10.2 Période d'abandon sans mention d'échec

Le nombre d'abandons de cours autorisés avec facturation et sans mention d'échec est limité à 20 % du nombre de cours du programme (deux pour les certificats et six pour les baccalauréats).¹

La note « E » est attribuée à un cours abandonné sans autorisation ou hors délai.

7.10.3 Inscription à deux programmes simultanément

Pour une inscription simultanée à deux programmes :

- votre moyenne cumulative doit être égale ou supérieure à 2,00/4,3 ;
- avoir moins de neuf crédits à compléter dans le premier programme ;
- n'avoir aucune restriction à la poursuite de vos études.

Pour inscrire correctement les cours dans vos deux programmes, vous devez séparer vos inscriptions dans les programmes respectifs.

7.10.4 Absence d'inscription

Vous pouvez vous absenter pour trois trimestres consécutifs, incluant le trimestre d'été. Aucun avis n'est requis.

La fermeture du dossier se fait automatiquement au quatrième trimestre. Si vous désirez poursuivre vos études, vous devez refaire une demande d'admission afin de réactiver votre dossier.

Vous avez droit à trois trimestres additionnels dans le cas de problèmes de santé ou d'un congé parental. Cette absence sera non comptabilisée dans la durée de vos études. Vous pouvez en faire la demande une seule fois pour toute la durée du programme sur demande.

Ce statut d'absence exige un avis écrit à : longueuil@uqam.ca.

¹ Article 6.6.4

7.10.5 Le relevé d'inscription-facture

Après l'inscription de vos cours, vous recevrez un état de compte et un relevé d'inscription-facture qui confirmera votre choix de cours. Ces documents se trouvent dans votre portail étudiant.

Le paiement de la facture s'effectue auprès du [Service des comptes étudiants](#).

8 RÈGLEMENTS

8.1 Règlement des études de premier cycle — R5 extrait

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf

8.1.1 Rythme des études

Un régime d'études à temps complet est constitué de 12 crédits et plus. Vous ne pouvez pas vous inscrire à plus de 17 crédits par trimestre. En revanche, vous devez vous inscrire à des cours totalisant un minimum de 12 crédits pour une considération d'études à temps complet.

Un régime d'études à temps partiel est constitué de 11 crédits et moins.

8.1.2 Durée des études

Programme	Crédits	Cours	Temps complet	Temps partiel
Certificat	30 crédits	10 cours	une année d'études	Trois ou quatre années d'études
Baccalauréat	90 crédits	30 cours	trois années d'études	Huit à dix années d'études
Baccalauréat par cumul de certificats	90 crédits	30 cours	trois années d'études	12 années d'études

8.1.3 Trimestre d'été intensif

Durant un trimestre d'été intensif, les cours sont offerts 2 fois par semaine à raison de 7,5 semaines. Il est recommandé de suivre un maximum de 2 cours (6 crédits).

8.1.4 Reconnaissance des acquis

Certains programmes de baccalauréat accordent des crédits universitaires pour une formation technique acquise au niveau collégial ou pour des cours complétés et réussis dans une autre institution universitaire. Afin de connaître quelles sont les [reconnaisances d'acquis](#) offertes dans chacun des programmes, cliquez sur le nom de la Faculté reliée à votre programme d'études.

8.1.4.1 Base DEC

- Possibilité de reconnaissance des acquis jusqu'à 15 crédits (5 cours) dans certains certificats
- DEC technique (3 ans) complété seulement
- Cote R de 22 et plus (sauf certains programmes)
- Une fois admis et inscrit à un programme, vous pouvez envoyer un courriel à longueuil@uqam.ca pour demander l'étude du dossier avec les pièces justificatives.

8.1.4.2 Base des études universitaires

- Avoir une note \geq à C ou 65 % et plus
- Cours suivis et réussis dans les 10 dernières années
- Cours réussis dans un autre établissement
- Cours réussis à l'UQAM dans un autre programme
- Possibilité de reconnaissance d'équivalence jusqu'à 15 crédits (5 cours) dans certains certificats
- Présenter les relevés de notes officiels de l'institution (sauf si les cours ont été suivis à l'UQAM)

Des frais par cours sont exigés pour l'étude du dossier. **Ces frais ne sont pas remboursables si les reconnaissances des acquis sont refusées.**

8.1.5 Restrictions et exclusions

L'étudiant ou l'étudiante est aussi assujéti à des restrictions :

- Lorsqu'au moins trois cours (neuf crédits) ont été suivis et que la moyenne cumulative est égale ou inférieure à 1,5 sur 4,3 ou l'équivalent ou
- Lorsqu'au moins quatre cours (douze crédits) ont été suivis et que la moyenne cumulative est inférieure à 2,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Advenant une restriction, un avis écrit sera émis, si :

- la moyenne cumulative est inférieure à 2,00/4,3 ;
- un cours porte la mention « Échec » ;
- six cours ou plus portent les notes de D+, D ou E ;
- la période de probation est imposée et doit être respectée.

8.1.6 Exclusion

L'étudiante ou l'étudiant qui ne remplit pas dans les délais impartis les conditions pédagogiques particulières consignées au dossier officiel est interdit d'inscription. L'interdiction d'inscription ne peut être prononcée que par le Registrariat sur recommandation du vice-recteur à la vie académique.

L'étudiante ou l'étudiant sera exclu pour une période de 5 ans :

- si la période de probation n'est pas respectée ;
- en cas de double échec à un cours obligatoire.

8.2 Règlement sur les infractions de nature académique — R18

Tout acte de tricherie tel que plagiat, fraude, copiage, falsification de document ou création d'un faux document constitue une infraction. Cet acte cause non seulement une injustice envers les étudiants qui agissent honnêtement, mais il dévalorise également la qualité de la formation, le processus d'apprentissage et la valeur du diplôme d'un étudiant fautif. ([Extrait du R18](#))

8.3 Règlements et politiques

Vous pouvez consulter l'ensemble des [règlements et des politiques](#) sur le site des instances de l'UQAM.

- Règlement no 5 : études de 1er cycle
- Règlement no 8 : études de cycles supérieurs
- Règlement no 18 : infractions de nature académique

9 ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Les résultats de l'évaluation, dont les commentaires formulés par la communauté étudiante, aident le personnel enseignant à améliorer le contenu de son cours et son enseignement pour les prochains trimestres.

Le personnel enseignant et les autres responsables n'ont pas accès aux résultats de l'évaluation avant la remise officielle des notes au Registrariat. L'[évaluation](#) réalisée par la communauté étudiante est entièrement anonyme.

10 ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

10.1 Système de notation

Les notes sont données en fonction du barème de notation inscrit au plan de cours.

A+, A, A- : excellent
B+, B, B- : très bien
C+, C, C- : bien
D+, D : passable
E : échec
S : exigence satisfaite

La moyenne cumulative est calculée à la fin de chaque trimestre à partir de toutes les notes obtenues dans le programme.

A+ = 4,3	A = 4,0	A- = 3,7
B+ = 3,3	B = 3,0	B- = 2,7
C+ = 2,3	C = 2,0	C- = 1,7
D+ = 1,3	D = 1,0	
E = 0		

Un cours échoué, repris et réussi porte la mention « L » au dossier en remplacement de l'échec. En cas de reprise d'un cours, c'est toujours la dernière note qui est portée au dossier.

Pour connaître la [légende du relevé de notes](#), consultez le site Étudier.

10.2 Modification de note

- Formulaire à compléter dans les 40 jours ouvrables après la date officielle de la fin du trimestre. Vous pouvez obtenir ce formulaire à la direction de votre programme ou à votre département.
- Des frais sont exigés par le Registrariat si la note demeure inchangée. Pour plus d'informations, consultez la [grille tarifaire](#).

Moyenne cumulative minimale pour l'obtention du diplôme = 2,0/4,3

11 POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez communiquer avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement au 514-987-3000, poste 0886, ou écrire à : <https://harcelement.uqam.ca/>.

12 SÉCURITÉ

Pour un service de raccompagnement, vous pouvez joindre le Service de sécurité du Campus de Longueuil : 450-463-6599, poste 61499.

En cas d'urgence, composez le 911 sur le téléphone dans la salle de cours ou dans les espaces communs.

13 SERVICES À LA POPULATION ÉTUDIANTE

13.1 Recrutement

bureaudurecrutement@uqam.ca

13.2 Services à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca>

- Aide financière et bourses
- Emploi et orientation
- Conseils
- Activités étudiantes
- Sport et santé
- Aide psychologique
- Soutien à l'apprentissage
- Étudiantes et étudiants en situation de handicap

13.3 Accueil aux étudiantes et étudiants étrangers

<https://etudier.uqam.ca/etudiants-etrangeurs>

<https://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/accueil-integration/ateliers-etudiant-etranger.html>

13.4 Services des comptes étudiants

- Pour la foire aux questions : <https://servicesfinanciers.uqam.ca>
- Les étudiantes et étudiants ayant un solde créditeur ne sont pas remboursés automatiquement. Pour obtenir un remboursement, vous devez formuler votre demande par courriel à comptes.etudiants@uqam.ca ou vous présenter au local DS-1120.
- Si vous avez une entente de paiement, vous pouvez vous inscrire malgré un solde à votre dossier. Un formulaire d'arrangement financier (disponible au DS-1120) doit être signé au préalable. Certaines conditions s'appliquent.
- Personne ne peut se réinscrire ni obtenir un document officiel (diplôme, relevé de notes, attestations) tant qu'il ou elle est en défaut de paiement.
- Vous pouvez payer vos frais de scolarité en ligne par l'entremise de votre institution bancaire. <https://servicesfinanciers.uqam.ca/modes-de-paiement.html>

13.5 Services financiers

Pour tous renseignements sur le coût des études à l'UQAM : <http://servicesfinanciers.uqam.ca/>

13.6 Estimation des droits de scolarité

<https://etudier.uqam.ca/cout-bourses>

<https://etudier.uqam.ca/estimation-frais-scolarite>

13.7 Aide financière et bourses

Pour faire une demande d'aide financière auprès du MEES ou tout simplement pour faire une simulation :

<http://www.afe.gouv.qc.ca/prets-et-boursesetudes-a-temps-plein/programme-de-prets-et-bourses/>

Vous avez besoin d'aide ou de conseils, les Services à la vie étudiante de l'UQAM (SVE) peuvent vous aider :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/nouvelles-ressources.html>

13.8 Assurances collectives ASEQ

L'assurance collective de l'ASEQ est ajoutée automatiquement à votre relevé-facture.

Toute personne qui maintient le régime au trimestre d'automne recevra automatiquement une facture au trimestre d'hiver, sans la possibilité de se retirer durant l'année. Toute personne qui annule ce régime à l'automne le fait automatiquement pour l'année entière ou pour la durée de ses études.

Référez-vous à votre association étudiante pour plus d'informations ou communiquez avec l'[ASEQ](#) pour vous désister de ce régime.

13.9 Registrariat

13.9.1 Validité de l'admission, une inscription obligatoire

- Il y a fermeture du programme s'il y a annulation de tous les cours au premier trimestre d'inscription.
- Extrait de l'article 4.9 — Validité de l'admission
L'admission à un trimestre donné n'est valide que si elle est suivie d'une inscription à ce même trimestre. L'admission est invalidée si, durant le premier trimestre d'inscription, l'étudiante ou l'étudiant annule tous ses cours. L'inscription consécutive à l'admission ne peut être reportée à un trimestre ultérieur, sauf autorisation particulière.
- Une fois l'admission validée, il est possible de demander une absence pour différentes raisons : problèmes de santé ou congé parental. **Un abandon XX valide une admission.**

13.9.2 Changement de programme

Pour changer de programme en cours d'études, vous devez déposer une [nouvelle demande d'admission](#).

13.9.3 Demande de documents officiels

- Pour obtenir des documents officiels, des attestations, des relevés de notes, consultez le site du Registrariat, à la rubrique « [Commande de documents](#) ».
- Pour obtenir un relevé de notes officiel (*\$ tarif sujet à changement**), trois méthodes :
 - En personne au comptoir du Registrariat (des frais peuvent être exigés)*
 - Par écrit au Registrariat (des frais peuvent être exigés)*
 - En ligne sur le site Internet du Registrariat (des frais peuvent être exigés)*
- Pour toutes autres informations, consultez le [site du Registrariat](#) ou la [grille tarifaire](#).

13.10 Carte Opus

<https://etudier.uqam.ca/attestation-carte-opus-preuve-frequentation-scolaire>

13.11 Clinique carrière

Les SVE offrent des ateliers de groupe et des consultations individuelles au sujet de l'employabilité aux étudiants ainsi qu'aux diplômés de moins d'un an.

Cependant, si vous souhaitez faire le point sur votre carrière, suivant l'obtention de votre diplôme, vous pouvez bénéficier des services offerts par la [Clinique carrière](#).

Des frais de consultation s'appliquent.

13.12 Informations spécifiques aux programmes offerts au Campus de Longueuil

<https://etudier.uqam.ca/campus/longueuil/programmes>

13.12.1.1 ESG UQAM

<https://esg.uqam.ca/etudiants/>

13.12.1.2 Service de monitorat

Avantages du [service de monitorat](#) :

- Bénéficier d'un encadrement par les pairs afin de répondre aux questions concernant les cours de tronc commun ;
- Assurer un suivi personnalisé à celles et ceux qui éprouvent des difficultés dans leurs cours de tronc commun ;
- Assister les étudiantes et étudiants dans leur apprentissage ;
- Profiter d'un soutien supplémentaire à la matière vue en classe.

13.12.2 Faculté des Sciences de l'éducation

13.12.2.1 Programme DEC-BAC éducation préscolaire et enseignement primaire (ÉPEP)

<https://etudier.uqam.ca/programme?code=7592>

<https://cafeo-education.uqam.ca/>

<https://guidepep.jimdo.com/>

<http://stages.uqam.ca/stages.html>

13.12.2.2 Certificat en éducation à la petite enfance

<https://etudier.uqam.ca/programme?code=4634>

<https://etudier.uqam.ca/programme?code=4615>

<https://education.uqam.ca/>

13.12.2.3 Certificat en soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs

<https://etudier.uqam.ca/programme?code=4046>

<https://education.uqam.ca/>

14 RÉFÉRENCES

14.1 Foire aux questions

<https://etudier.uqam.ca/faq-page>

14.2 Formulaires destinés aux étudiantes et étudiants

<https://etudier.uqam.ca/formulaires-etudiants>

15 QUESTIONS

Vous avez d'autres questions ? Communiquez avec la réception au 514-987-3063 ou longueuil@uqam.ca.

BON TRIMESTRE !

L'équipe du Campus de Longueuil de l'UQAM.

Mis à jour : 04-2023